

EDITORIAL



Vincent Hoffmann-Martinot

Bon courage !

À peine éteintes les lumières des fêtes (elles ont été allumées, pour Sciences Po Bordeaux, dès le début de novembre pour nos 60 ans), les rendez-vous s'accumulent sur notre agenda institutionnel. Ce qui n'empêche pas qu'il est encore temps de nous présenter, mutuellement, tous nos meilleurs vœux pour l'année 2009.

Plus que jamais, en cette nouvelle année, le titre de notre magazine répond à notre ambition. Comment nous développer ? Quels choix opérer pour les dix prochaines années ? Quelle « expansion » ? Et donc, fondamentalement, quelle extension choisir ? Une partie des débats organisés lors de notre Soixantième anniversaire a porté sur cette question, dans les exposés de nos différents invités mais aussi dans les discussions plus « informelles » avec telle ou telle personnalité, lors des pauses cafés et déjeuners. Au point, naturellement, que les échos de ces discussions ont raisonné au-delà de nos murs. Ne nous en plaignons pas, bien au contraire : cela montre que notre devenir importe. Simplement, il arrive parfois dans certains échanges voire dans quelques polémiques, pour ne pas parler des conflits, qu'on perde de vue la cause des choses pour se focaliser sur les effets. Or, pour reprendre la célèbre dichotomie sartrienne, ce qui préside bien souvent à la constitution des faits c'est la conjugaison entre une cause occasionnelle et un souci profond.

Pour ce qui nous concerne, à Sciences Po Bordeaux, notre souci profond tient au renforcement de la qualité de notre offre de formation, à tous les stades : aussi bien dans les processus de recrutement ; dans notre projet d'enseignement et de recherche ; dans les moyens matériels offerts à nos étudiants ; dans notre capacité à attirer les intervenants pédagogiques les plus efficaces dans les domaines de compétence qui nous

Suite en page 2 >>>

DOSSIER

Le dispositif ultramarin d'accès à Sciences Po Bordeaux

Le concours décentralisé d'outre-mer

Sciences Po Bordeaux a expérimenté avec succès en 2006 un concours d'entrée décentralisé en Guyane. Dans la foulée, des épreuves ont été organisées à la Réunion, en Martinique et en Guadeloupe. Aujourd'hui, des conventions ont été signées pour étendre le dispositif ultramarin à la Polynésie française et à la Nouvelle-Calédonie. Tous les territoires d'outre-mer sont donc concernés par cette initiative de Sciences Po Bordeaux qui s'inscrit dans la politique d'égalité des chances pour l'entrée dans l'établissement. En faisant tomber les barrières de la distance et de l'argent, l'Institut offre à des étudiants méritant qui n'auraient jamais pu matériellement venir passer le concours en métropole l'opportunité d'accéder à l'Institut d'études politiques de Bordeaux. Pascal Jan, cheville ouvrière de cette action, nous explique les tenants et les aboutissants de ce projet. Des données chiffrées et des témoignages d'étudiants originaires d'outre-mer confirment son efficacité.

Lire notre dossier à partir de la page 3

**Sommaire**Le dispositif ultramarin Pages **1/3/4/5**

Le concours décentralisé d'outre-mer

François Dubet :
"Garder vivante la vocation de la sociologie" Pages **6/7**GIPS
Une nouvelle génération
de professionnels de l'action sociale Page **8**Rencontres : Une journée particulière Page **9**Retour sur les 60 ans... Page **10/11***et aussi...*CHRONIQUE : le féminisme islamique en questions... de recherche Page **2**TRAJECTOIRE : NICOLAS MARTIN Page **12**

EDITORIAL
SUITE...

intéressent ; dans notre internationalisation ; dans la qualité de vie proposée à tous ceux qui fréquentent l'institution, tant socialement que culturellement, etc. Mais cette même préoccupation fondamentale porte aussi sur notre inscription pleine et entière dans le paysage universitaire bordelais auquel nous tenons particulièrement et, au-delà, dans l'ensemble de la cité qui nous environne.

Quant à la cause occasionnelle (il serait plus juste d'employer le pluriel), évoquons-en trois parmi d'autres, sans hiérarchie. On soulignera d'abord que nous ne pouvons nous satisfaire d'un taux de sélection qui nous place au premier rang des Instituts d'Etudes Politiques français avec un pourcentage de places offertes aux candidats entre 5 et 7% sur les cinq dernières années. C'est un mécanisme absurde aux conséquences sociales parfaitement injustes. Il est donc clair qu'il nous faut plus d'espace ! On précisera ensuite qu'une réflexion globale sur l'avenir de l'Université de Bordeaux, dans le cadre de l'Opération Campus, et plus précisément sur le devenir des sciences de l'homme et de la société sur l'ensemble du site universitaire, ne saurait se faire sans qu'un établissement comme le nôtre occupe toute sa place dans un tel débat. On soulignera enfin que lorsque des opportunités foncières et financières se présentent, où qu'elles se situent et d'où qu'elles proviennent, il serait irresponsable de ne pas y réserver un accueil sinon immédiatement positif du moins effectivement attentif.

Des engagements très clairs de soutien et de financement ont été pris, oralement, lors des récents échanges qui ont eu lieu sur nos potentialités de développement. Je sais que nous pouvons faire confiance aux plus hautes autorités politiques locales et régionales qui ont toujours témoigné leur bienveillance vigilante à notre égard. J'ai demandé, début janvier, que l'on mette en chantier une étude globale de faisabilité pour envisager sereinement toutes les hypothèses de notre extension future. C'est ainsi que nous aurons un véritable outil d'aide à la décision.

Cette réflexion collective qui vient ne sera pas uniquement « immobilière », elle devra d'abord être entièrement inscrite dans le projet global de l'établissement d'autant que d'autres dossiers s'ouvrent ou vont s'ouvrir parallèlement : le contrat quadriennal 2011 - 2014 ; l'évaluation de l'IGAENR dans le cadre de la loi LRU et de notre demande d'une autonomie plus importante, etc. Les occupations ne vont donc pas manquer, au cas où nous en aurions douté, cette année 2009. Raison de plus pour nous souhaiter, collectivement, « Bon courage » ! ■

Vincent Hoffmann-Martinot

Le féminisme islamique en questions... de recherche

Parler de « la » condition de « la » femme musulmane est en soi infondé et réducteur. Pour autant, alors que les Nations Unies ont fait de la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation de la femme une de leurs priorités, force est de constater le retard significatif qu'accuse le monde arabo-musulman en la matière. Dénonçant l'impérialisme culturel occidental, conservateurs et islamistes ont érigé la femme musulmane en symbole d'une identité menacée. Entre universalité et spécificités culturelles, certaines musulmanes refusent de trancher et prônent une troisième voie : le « féminisme islamique ».

L'alliance de ces termes semble pour le moins paradoxale. En effet, comment concilier l'impératif universel d'égalité prôné par le féminisme et le respect d'un dogme religieux fondé sur une logique patriarcale ?

La question du référentiel est au centre des interrogations autour de ce phénomène qui vient brouiller le dualisme classique « progressistes vs réactionnaires ». Le Maroc constitue un cas intéressant. Les débats autour de la réforme du code de la famille en 2003 ont en effet permis de révéler la force du féminisme islamique mais aussi son extrême diversité et son flou conceptuel.

C'est à ce travail de théorisation que se consacre Asma Lamrabet, présidente du GIERFI et auteur de l'ouvrage *Le Coran et les femmes, une lecture de libération* (2007). L'émancipation des femmes est conçue comme émancipation spirituelle, via la réappropriation des textes sacrés. On se situe dans une logique d'*ijtihad*, dont le travail d'interprétation du texte fonctionne à partir de l'évolution du contexte.

Ainsi, les statuts juridiques des femmes dans le monde arabe, basés sur des interprétations patriarcales, ne rendraient pas justice à l'islam. Pour autant, la solution ne se situerait pas dans l'instauration de textes à prétention universelle, qui n'apporteraient pas de solutions concrètes aux femmes musulmanes car éloignés de leurs réalités.

La dimension post-coloniale du mouvement transparaît clairement : les voies d'émancipation sont plurielles. S'il existe des valeurs communes, il n'y a pas de modèle unique.

Le GIERFI tente de synthétiser des aspirations formulées par des groupes et personnalités diverses comme Nadia Yassine ou Khadija Moufid. Or, s'il s'agit de deux figures emblématiques de la mouvance islamiste, il n'en reste pas moins qu'elles appartiennent à deux associations, respectivement *Insaf* et *Orcofe*,

qui ont adopté des positions tout à fait différentes sur la réforme du code de la famille. L'*Insaf* l'a approuvée sur le fond parce que la démarche consistait à chercher dans l'islam les sources de l'émancipation. Elle a ainsi salué des mesures telles que la restriction de la polygamie, la coresponsabilité des époux ou la suppression de la tutelle maritale obligatoire. A l'inverse, les positions de l'*Orcofe* ont été très réservées, la logique défendue étant ici celle d'une lecture correcte et non pas moderne du Coran.

Le rejet d'un féminisme laïc constitue donc le plus petit dénominateur commun à ces différents mouvements dont la pluralité tend à être masquée par le concept de « féminisme islamique ».

Par ailleurs, on est en droit d'interroger les limites de cette association féminisme/islam. Bien que récusant les prétentions universalistes du féminisme, les féministes islamiques ne s'en approprient pas moins le concept et en occultent la genèse. Or, si le débat sur l'ethnocentrisme peut se poser, on ne peut cependant nier l'ancrage historique du féminisme et de ses valeurs dans la modernité occidentale. Cela n'implique aucunement de devoir y adhérer mais interroge sur la réappropriation d'un concept qui s'en trouve dénaturé et brouillé. La réflexion

du sociologue Mohamed Mouaqit sur le féminisme islamique est à ce titre tout à fait intéressante : celui-ci ne peut se définir comme un féminisme d'impulsion mais de réaction. Il n'a pas été à l'origine du changement (la réforme du code de la famille) mais cherche à le légitimer a posteriori. Le discours sur la libération des femmes sert à légitimer le référentiel religieux et non l'inverse : c'est sans doute la différence fondamentale avec le féminisme laïc.

Le flou du concept n'empêche cependant pas le succès des mouvements qui le composent. Cette démarche de relecture du Coran constitue en soi un acte de libération et suscite un réel enthousiasme. De plus, le pragmatisme des féministes musulmanes a le mérite de toucher certaines catégories de femmes, jusque là peu sensibles aux discours des élites intellectuelles féministes, trop éloignés de leur quotidien.

Devant un tel succès, les tenants d'un féminisme laïc doivent redynamiser leur mouvement. Sur le fond, un véritable défi leur est posé : comment le féminisme peut-il faire face aux défis du multiculturalisme ? ■

Marième N'DIAYE
Doctorante au CEAN
Monitrice à Sciences Po Bordeaux

1. Groupe International d'Etude et de Réflexion sur Femmes et Islam, créé le 24/10/08 à Rabat.
2. « Effort intellectuel réalisé en vue de formuler un avis juridique dans le cas où les sources de référence restent silencieuses », site du GIERFI, <http://gierfi.wordpress.com/>.
3. Organisation pour la rénovation de la conscience féminine.

suite de la page 1

Le dispositif ultramarin d'accès à Sciences Po Bordeaux
Le concours décentralisé d'outre-mer

Pascal JAN, au-delà des mers.

« Faire tomber les barrières de l'argent et de la distance »

Pascal Jan, professeur de droit à Sciences Po Bordeaux en collaboration avec Anne Gaudin, est chargé du dispositif ultramarin. Il nous explique l'objectif, les vertus et les difficultés de cette initiative d'ouverture du recrutement de Bordeaux à des étudiants d'outre-mer.

Pourquoi le dispositif ultramarin a été créé par Sciences Po Bordeaux et quelles en sont ses vertus ?

Ce dispositif s'inscrit dans la lignée de la politique de diversification de recrutement des étudiants de l'Institut, dans le prolongement du dispositif « Sciences Po Bordeaux, Je le veux » (1). Ici, il ne s'agit pas d'une ouverture liée à une typologie d'établissements ou de publics, mais à des territoires situés loin de Bordeaux. L'organisation de ces concours ultramarins correspond à la vocation de Sciences Po de favoriser l'égalité des chances tout en maintenant une qualité de recrutement. Les candidats des Antilles et de Guyane passent exactement le même concours que les candidats de métropole, avec un barème de notation de même nature. Il ne s'agit donc pas d'un concours basé sur la discrimination positive comme à Sciences Po Paris ou Lille, mais d'un concours rigoureusement identique à celui de Bordeaux, mais décentralisé.

Quels ont été les premiers départements d'outre-mer à avoir bénéficié de ce dispositif ?

Les relations entre les Antilles et Bordeaux sont ancestrales, puisque ces universités dépendaient jadis du rectorat de Bordeaux qui s'appelait même « Académie de Bordeaux et Antilles-Guyane ». L'expérimentation a porté en 2006-2007 sur la Guyane. Devant les bons résultats obtenus, le projet a été étendu à la Réunion, la Martinique et la Guadeloupe en 2007-2008. Aujourd'hui, des conventions sont en cours pour élargir le dispositif à la Polynésie française et à la Nouvelle-Calédonie. Ainsi, tous les départements d'outre-mer seront concernés. Le concours porte principalement sur l'entrée à Bac 0, celle qui nous semble la plus significative en termes de démocratisation de l'accès à Sciences Po Bordeaux.

L'organisation de plusieurs concours décentralisés à des milliers de kilomètres pose forcément des problèmes matériels. Quels sont-ils ?

La distance constitue effectivement l'obstacle majeur, surtout en phase d'amorçage du dispositif. Il faut aller à la rencontre des collectivités locales, dialoguer avec la communauté éducative et les lycéens, tisser des liens et ancrer la convention dans la réalité. Pour le concours proprement dit, nous sommes confrontés au problème du décalage horaire. Nous avons opté, à une exception près, pour une formule de « mise en loge ». Plutôt que de commencer le concours en pleine nuit (du fait du décalage horaire puisque les épreuves débutent à 8h du matin heure de Bordeaux), nous avons préféré regrouper, isoler et surveiller les candidats dans un pensionnat et repousser de quelques heures le début des épreuves. Pour le reste, nous

bénéfitions du soutien des rectorats locaux qui se chargent de recruter des professeurs agrégés et des maîtres de conférence qui assurent la notation des copies de toutes les épreuves, sauf celle de culture générale. Ce choix n'est pas anodin. Il prouve la qualité des enseignants locaux, conforté par les résultats des élèves. Leur taux de réussite est légèrement supérieur à la moyenne nationale (2). Non pas encore une fois parce qu'il bénéficie d'une grille de notation particulière, mais parce que les candidats ultramarins sont plus motivés. Ce dispositif prouve qu'il existe en outre-mer de bons enseignants et de bons élèves. Or, ces derniers, trop souvent, n'osaient pas se présenter. Nous avons fait tomber



Pascal Jan, chargé du dispositif ultramarin.

la barrière de la distance et de l'argent. Résultat : l'Institut a accueilli peu ou prou en deux ans autant d'élèves d'outre-mer que depuis la création de l'école. Ce chiffre pose d'ailleurs plus

Suite en page 4 >>>

DES CHIFFRES ELOQUENTS

Voici, territoire par territoire, le nombre de candidats et de reçus aux concours ultramarins de Sciences Po Bordeaux.

BAC 0 (2008)							
Départements	Présents	Reçus liste principale	Inscrits 1	Reçus liste complémentaire	Inscrits 2	Total Inscrits 1+2	Rappel reçus 2007
Guadeloupe	4	0	0	0	0	0	0
Martinique	37	1	0	3	2	2	2
Guyane	8	0	0	2	0	1	1
La Réunion	12	0	0	0	0	0	3
Total	61	1	0	5	2	3	6
BAC+1 (2008)							
Départements	Présents	Reçus liste principale	Inscrits 1	Reçus liste complémentaire	Inscrits 2	Total Inscrits 1+2	Rappel reçus 2007
Guadeloupe	9	2	2	2	0	3	0
Martinique	15	0	0	2	1	1	1
Guyane	4	1	0	0	0	0	1
La Réunion	2	0	0	0	0	0	0
Total	30	3	2	4	1	4	2

Le dispositif ultramarin
d'accès à Sciences Po Bordeaux
**Le concours décentralisé
d'outre-mer**

suite de la page 3

... largement la question des conditions des étudiants d'outre-mer en métropole (3).

Comment l'Institut concilie la louable et noble idée d'élargir le spectre possible des candidatures alors que le nombre de places est stable, rendant chaque année le concours d'entrée de plus en plus sélectif ?

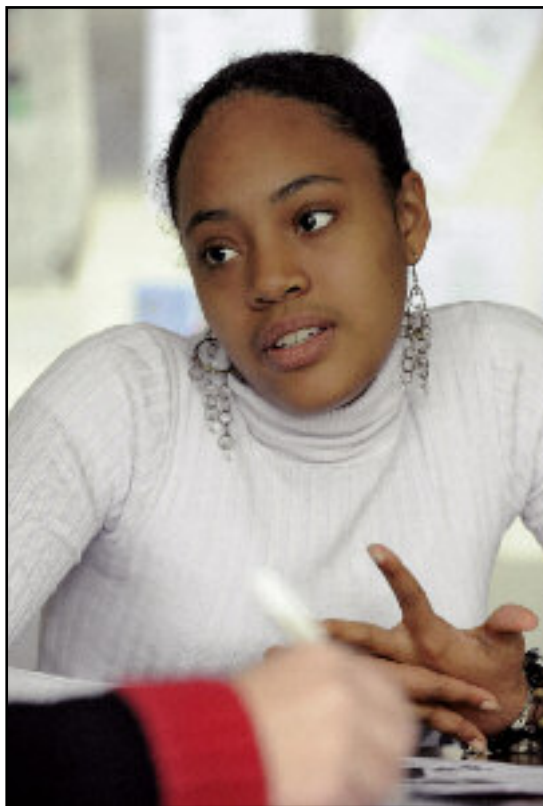
L'ouverture du recrutement ne se fait pas aux dépens de la qualité du recrutement. De ce point de vue, Sciences Po est fidèle à la tradition républicaine du mérite. Le pourcentage d'intégration de Sciences Po Bordeaux est effectivement aujourd'hui le plus sévère de France. Maintenant, il faut relativiser le chiffre car, de mon point de vue, ce n'est pas tant le nombre de candidats qui prime que leur niveau intrinsèque. Or, aucune étude sérieuse n'a été effectuée pour déterminer le niveau moyen des candidats bordelais par rapport aux autres établissements de Sciences Po. Je pense que la qualité du recrutement est un facteur d'attractivité, et un socle pour un établissement efficace et performant. La diversité des origines géographiques des candidats représente aussi une chance pour les étudiants de l'Institut, qui bénéficie d'une mixité géographique d'étudiants. Ce concours ultramarin génère aussi des effets induits, puisqu'il tire les classes d'outre-mer vers le haut. Des enseignants organisent ainsi des préparations informelles au concours pour les élèves qui le souhaitent. Cela confère une grande dynamique à ce dispositif qui sera reconduit d'année en année. ■

(1) Dispositif initié en 2004-2005 destiné à élargir l'ouverture de Sciences Po Bordeaux à des lycéens bacheliers inscrits dans des établissements situés en zone rurale ou urbaine afin de diversifier la typologie des candidats. Cette opération « Sciences Po Bordeaux JPP-JV », principalement soutenue par le Conseil Régional d'Aquitaine bénéficie également du soutien de l'Etat (SGAR Aquitaine). Elle a été lauréate, en novembre 2008, du label « Les Cordées de la réussite », label accordé par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et le Secrétariat d'Etat à la Politique de la ville. C'est le seul cas de labellisation de ce type dans toute l'Académie de Bordeaux. Tout comme l'opération à destination des départements « ultramarins » coordonnée par Pascal Jan, lauréate de ce même label pour l'Académie de Martinique.

(2) Le taux de réussite est d'environ 1/9 pour les candidats ultramarins, contre 1/20 pour les candidats de métropole qui passent le concours à Bordeaux.

(3) Pascal Jan a été chargé d'une mission interministérielle (Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche/Secrétariat d'Etat chargé de l'Outre-mer) sur les conditions des étudiants ultramarins.

La possibilité d'une île



Bénédicte Montfort, 18 ans, vit à Ducos, commune du centre sud de la Martinique, département d'outre-mer français de l'archipel des Antilles. Comme ses deux sœurs, l'une inscrite dans une école d'ingénieur agronome à Paris, l'autre Médecine à l'Université Victor-Segalen – Bordeaux 2, elle a quitté son île natale pour effectuer ses études supérieures sur le continent. Grâce au concours ultramarin, cette élève brillante (17,5/20 de note générale au baccalauréat S) a tenté et réussi le concours d'entrée à Sciences Po Bordeaux. Son récit ...

« Une amie m'a parlé de la présence de Sciences Po Bordeaux au salon des lycées au Lamentin, deuxième ville de Martinique. Là, j'ai rencontré Pascal Jan et un élève martiniquais de première année de l'Institut. J'ai apprécié leurs discours. Mes recherches sur le site internet de l'école m'ont confirmé l'intérêt de tenter l'aventure. Je n'ai eu que deux semaines pour préparer le concours. Je savais que j'étais en concurrence avec la France entière et que mes chances de réussite s'avéraient très faibles. Mais je me suis donné à fond, pour ne rien regretter. Le concours a été programmé le lendemain des résultats du bac, repoussant du même coup l'idée de faire la fête pour célébrer l'obtention de mon diplôme. J'ai été surprise par le nombre de candidats présents aux épreuves, une quarantaine environ. Décalage horaire oblige, nous sommes arrivés la veille au soir à l'internat. Nous avons déposé nos téléphones mobiles pour éviter toute tricherie (1). Nous étions en vase clos, très bien surveillés. Les épreuves ont débuté à 8h du matin, heure locale. Elles m'ont paru difficiles. L'annonce des résultats a été une grande satisfaction pour moi et ma famille :

avec 12 en histoire-géographie et 13 en culture générale, j'ai été admise ».

Une nouvelle vie

Arrivée dans notre région fin août, Bénédicte a dû s'habituer à la vie sur le continent, sa nourriture et son climat. A Noël, elle n'est pas rentrée en Martinique, située à 7.000 kilomètres de Bordeaux. Sans le dispositif ultramarin de Sciences Po et sans l'aide du Conseil Régional d'Aquitaine (2), elle n'aurait d'ailleurs pas effectué le déplacement à l'Institut pour passer le concours d'entrée de l'école, pour des questions purement financières. « Il est indéniable que la délocalisation du concours permet de plus en plus d'Antillais de le passer ». Aujourd'hui étudiante à l'Institut, elle apprécie l'enseignement dispensé, en particulier les conférences de méthode. Née d'un papa proviseur de lycée, par ailleurs élu municipal, et d'une maman éducatrice spécialisée, elle envisage une carrière professionnelle qui mêle politique et social, peut-être via le parcours « Politique et développement dans les Pays du Sud » (3). En attendant, elle milite pour une meilleure

connaissance de l'outre-mer et apprend à garder son sang-froid devant la vision caricaturale qui est faite ici de la Martinique. Elle a pu vérifier aussi par elle-même que l'intégration n'est pas totalement aboutie dans notre pays. Sa couleur de peau constitue encore une différence pour certains, aux comportements moralement choquants et juridiquement délictueux. Comme ce chauffeur de bus qui, bien que la voyant ostensiblement à l'arrêt du bus accompagnée de jeunes femmes noires, ne s'est pas arrêté... Le racisme ordinaire en somme. ■

(1) Regroupés dans un internat, sans téléphone ni contact avec l'extérieur, les candidats n'ont aucun moyen de connaître les sujets, « tombés » quelques heures plus tôt en France. C'est la condition nécessaire à la sauvegarde d'une parfaite égalité de tous les candidats dans le déroulement des épreuves.

(2) Parcours de deuxième cycle de l'Institut

Itinéraire d'un enfant doué

A 24 ans, Francis Rodrigues possède un parcours de vie atypique, dont la trajectoire va prendre une tournure étonnante à partir de 2004. Dans ce contexte, sa réussite au concours d'entrée de Sciences Po Bordeaux depuis la Guyane s'avère tout simplement exceptionnelle.

Jusqu'à sa majorité, Francis Rodrigues a vécu une vie ordinaire au Brésil, son pays d'origine. Elle a été ponctuée par l'obtention du diplôme équivalent au baccalauréat français, puis d'une admission à une faculté brésilienne. A 19 ans, alors qu'il vit avec sa maman, celle-ci lui demande de l'accompagner pour un long voyage missionnaire bénévole à travers le Brésil, le Venezuela et le Guyana. Cette démarche spirituelle imposée conduit Francis à vivre un dénuement matériel total et à dépendre des autres pour subsister au quotidien. « *J'en ai beaucoup voulu à ma mère. Aujourd'hui, avec le recul, je lui en suis reconnaissant. Malgré les difficultés, j'ai profité de ce voyage et vécu un parenthèse qui me sera utile dans ma vie personnelle et professionnelle* ». En Guyane française, à l'âge de 22 ans, seul et sans le sou, le jeune homme apprend notre langue de A à Z en fréquentant des bibliothèques et en prenant des cours gratuits de perfectionnement auprès d'une association. Après s'être renseigné auprès de l'université locale, il décide de préparer puis de passer les épreuves du baccalauréat français en candidat libre*. Ses résultats sont spectaculaires, avec 15, 5 sur 20 de moyenne générale. Dans la foulée, une professeur d'une classe de prépa littéraire parle du concours d'entrée à Sciences Po Bordeaux. Il consulte le site internet de l'Institut, découvre la Filière intégrée franco-portugaise (FIFPO) et s'inscrit au concours quelques jours seulement avant la date fatidique.

Il ne savait pas que c'était impossible, alors il l'a fait...

Francis Rodrigues s'est retrouvé début juillet 2008 à 3h du matin

au campus universitaire à Cayenne, seul candidat noir parmi une dizaine de candidats blancs, la plupart apparemment originaire de Kourou, célèbre pour son CSG (ne pas confondre... ici il s'agit du Centre Spatial Guyanais). Pour payer son inscription au concours, il a fait venir de l'argent du Brésil. Pour préparer les épreuves, il prend l'habitude de se coucher tôt et de se lever au milieu de la nuit. Ses révisions portent sur le programme de terminale avec, en prime, d'inlassables lectures d'ouvrages de culture générale. Le choix du Portugais, sa langue natale, lui confère un 18/20 à l'épreuve de langue. Combiné aux notes des autres épreuves, ce résultat lui ouvre les portes de l'Institut. « *C'était mon premier concours pour une école en France* » explique-t-il dans un français parfait, presque académique. Une réussite qui force le respect. Aujourd'hui étudiant au sein de la filière franco-portugaise, Francis, qui a obtenu une chambre et une bourse universitaire, peaufine son projet professionnel. Il entend jouer un rôle d'in-



terface entre le Brésil et la France et le Mercosur et l'Europe avec l'espoir de participer en 2009 à l'année de la France au Brésil. Sans le concours ultramarin de Sciences Po Bordeaux, Francis Rodrigues n'aurait jamais franchi les portes de l'école. Une raison qui fait de lui le premier ambassadeur du dispositif en Amérique du Sud. « *Il faut en faire la promotion auprès des étudiants de*

Guyane et des alentours, nouer des partenariats locaux et mettre en avant les filières intégrées pour les étudiants bilingues car le dispositif le mérite ». Francis Rodrigues en est la preuve vivante ! ■

* en candidat libre : épreuves de 1ère, scolarité en lycée ; épreuves de terminale.

Convention ENA/Sciences Po Bordeaux sur la diversité



Bernard Boucault, directeur de l'ENA et Vincent Hoffmann-Martinot, ont signé, le 14 janvier 2009, une convention entre l'Ecole et Sciences Po Bordeaux, portant sur la diversité du recrutement des élèves de l'Ecole Nationale d'Administration. Il faut rappeler que le directeur de l'ENA, Bernard Boucault, est diplômé de l'Institut de Bordeaux (promo 1968).

François DUBET :

« Garder vivante

la vocation de la sociologie »

Après avoir dispensé au premier semestre un cours d'ouverture en Quatrième année de Sciences Po Bordeaux intitulé « Intégration ou cohésion sociale » et avoir été invité à intervenir dans une des tables rondes du 60ème anniversaire de l'Institut, François Dubet, professeur de sociologie à l'Université Victor Ségalen-Bordeaux II, répond aux questions d'Extension[S]. Cet entretien s'inscrit également dans les rapprochements qui s'amorcent, au sein de l'Université de Bordeaux, entre les différents pôles de recherche des Sciences de l'Homme et de la Société.

Extension[S] : A partir du milieu des années 80, une part importante de vos travaux a porté sur la jeunesse et sur la « galère ». En quoi, selon vous, ces dernières questions essentielles ont-elles évolué ces vingt-cinq dernières années ?

François DUBET : Il y a des choses qui n'ont pas changé et que *La galère* (1), modestie mise à part, a eu le mérite de mettre en évidence. C'est la formation d'enclaves d'exclusion, le développement de la « rage », des émeutes et, plus largement, la

formation d'un clivage interne à la société française déplaçant la question sociale vers la question urbaine. En revanche, j'ai écrit *La galère* au moment où ce mécanisme s'amorçait avec le déclin des banlieues rouges, l'installation d'un chômage de masse et la crise des mécanismes institutionnels et politiques qui incluaient le monde populaire dans la société industrielle. Or, aujourd'hui, les jeunes émeutiers des banlieues sont les fils des « galériens » que j'étudiais voici vingt-cinq ans et, de manière générale, les processus

que j'observais alors se sont nettement durcis. Il me semble évident que la logique de ghetto s'est renforcée et que les inégalités urbaines se sont creusées. Longtemps subi, le ghetto est aujourd'hui « produit » par les jeunes des quartiers eux-mêmes qui exacerbent des identités locales et ethniques qui sont les seules dont ils disposent. De ce point de vue, les catégories ethniques et locales deviennent dominantes dans l'expérience des jeunes et ils les mobilisent comme une forme de résistance et de contrôle social tout autant qu'ils les subissent. Leur confiance dans les institutions a beaucoup faibli, les écoles brûlent, les bons élèves quittent les quartiers et sont même invités à le faire et on n'imagine mal qu'une marche civique « black, blanc, beur » naisse des quartiers comme ce fut le cas au début des années quatre-vingts après les émeutes des Minguettes. Autrement dit, ce que je décrivais il y a vingt-cinq ans s'est cristallisé et installé dans le paysage social français. Ce durcissement me semble d'autant plus durable que les politiques de la ville n'ont pas été des succès, que les politiques scolaires sont extrêmement timides et rien n'indique que les habitants des quartiers difficiles sortiront du chômage et de la pauvreté dans les années qui viennent. Ajoutons que l'instrumentalisation politique des problèmes des banlieues ajoute aux difficultés quand, à chaque élection, on s'efforce de blâmer les victimes.

Extension[S] : Ce qui s'est passé en Grèce en décembre 2008 a, semble-t-il, profondément inquiété d'autres gouvernements européens, dont celui de la France, au point qu'on a parlé d'une possible « contagion ». Qu'en pensez-vous ?

François DUBET : Je ne crois guère au thème de la contagion. Mais il est vrai que les pays de l'Europe du Sud, dont la France, présentent des caractéristiques communes : taux élevé de chômage et de précarité des jeunes, forte perte d'utilité des études supérieures de masse, faible confiance dans les institutions. Tout se passe comme si ces pays avaient « externalisé » les problèmes d'emploi sur les jeunes et comme s'ils n'avaient pas eu la capacité de réformer leurs systèmes éducatifs en établissant un clivage profond entre les formations d'élite et l'enseignement universitaire de masse. Les gouvernements ont donc de bonnes raisons d'être inquiets. Imaginons que se développe, au même moment, des émeutes de banlieues comparables à celles de l'automne 2005, et des mouvements étudiants et lycéens identiques à ceux de 2006 contre le CPE, il est clair que la situation serait parfaitement incontrôlable et qu'il n'y aurait même pas assez de policiers pour le faire. Il y aurait la rencontre probablement violente des jeunes de classes moyennes craignant le déclassement et la précarité, et des jeunes de banlieues déjà exclus. Il n'est pas nécessaire d'imaginer un complot de l'ultra gauche pour croire à ce scénario. Mais au-delà du risque politique lui-même, d'autant plus grand qu'il ne me semble pas y avoir d'alternative politique crédible en la matière, le problème vient de ce que ces mouvements portés par l'angoisse et la frustration ne sont pas favorables à des réformes « raisonnables » et que, par un étrange paradoxe, on colmate les brèches plutôt que de prendre le risque du changement. Il se développe une sorte de « radicalisme conservateur » en appelant d'autant plus à des ruptures fondamentales qu'il refuse, en réalité, toutes les réformes qui pourraient sembler possible. Ceci peut peser lourd dans le paysage politique des années qui viennent.

Extension[S] : Dans un monde « liquide », pour employer le vocabulaire de Zigmunt Bauman, à quoi sert la sociologie ?

François DUBET : Pour dire les choses simplement, je ne crois guère



François Dubet, né à Périgueux en 1946, professeur de sociologie, est membre de l'Institut Universitaire de France et enseigne à l'Université Victor-Ségalen-Bordeaux 2 ainsi qu'à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales. Co-fondateur du CADIS (Centre d'Analyse et d'Intervention Sociologique) avec Alain Touraine et Michel Wiewiorka en 1981. Spécialiste des mouvements sociaux, il inscrit sa recherche scientifique dans une méthode particulière nommée « intervention sociologique » et va contribuer à approfondir cette démarche en définissant lui-même une notion spécifique qui est celle de la sociologie de l'expérience, titre

d'un de ses ouvrages publié en 1994. Ayant effectué plusieurs missions d'expertise et de responsabilité au sein du Ministère de l'Éducation nationale, il connaît parfaitement bien les questions se rapportant à l'enseignement. Parmi ses dernières publications on notera « Déclin de l'institution » (Seuil, 2002), « L'École des chances : qu'est-ce qu'une école juste ? » (Seuil, 2004) ; « Injustices » (Seuil, 2006) ; « L'expérience sociologique » (La Découverte, 2007) et « Faits d'école » (2008). François Dubet participe par ailleurs avec Pierre Rosanvallon et d'autres intellectuels français au groupe de recherche « La République des Idées ».

au thème de la « société liquide », c'est-à-dire à la disparition des sociétés au profit d'un monde dominé par le seul marché, par le narcissisme individuel et par des communautés défensives. Le problème doit être posé autrement. Nous quittons insensiblement l'image d'un monde social défini comme une société dans laquelle l'intégration systématique, celle des fonctions et des positions, est associée à une intégration sociale, à l'intégration subjective des acteurs. C'est l'image de la société qui a été défendue par toute une tradition sociologique allant de Durkheim à Bourdieu qui en propose une version critique et relativement rigide. Nous entrons dans un monde social défini en termes de cohésion sociale, une société qui transfère les contraintes vers les individus, dans laquelle l'égalité des chances se substitue à la solidarité, un monde dominé par les thèmes du capital social et de la confiance, un monde où le benchmarking fonde la décision plus que ne le font les valeurs communes... En fait les sociétés nationales ne sont pas la société affirmant l'intégration croissante d'une culture nationale, d'une souveraineté politique nationale entière et d'une économie elle aussi nationale.

Face à cette évolution largement provoquée par la globalisation des échanges des biens, des hommes et des cultures, la tendance d'une grande partie de la sociologie est de décrire la vie sociale au niveau le plus micro possible, soit avec l'individualisme méthodologique, version civilisée de l'utilitarisme, soit avec l'interactionnisme. Je crois que la sociologie doit résister à la tentation de dissoudre la vie sociale dans les échanges individuels et les régulations locales. A travers la notion d'expérience sociale j'ai essayé de garder vivante la vocation de la sociologie consistant à emboîter les épreuves individuelles dans des épreuves collectives. Ne serait-ce que parce qu'il existe des formes de domination objective, que parce que la critique sociale en appelle à des critères généraux, il faut que la sociologie propose une description raisonnée des sociétés et des façons dont elles « tiennent ». Elle doit lier les expériences aux mécanismes sociaux. C'est en cela qu'elle est utile dans des sociétés qui ne cessent de se définir et de se produire elles-mêmes. Sur ce plan, je me sens donc un sociologue « classique » bien que les réponses « classiques » ne fonctionnent plus. Quant au rôle critique de la sociologie, j'ai la plus grande méfiance à l'égard des « poses » critiques. Il me semble plus juste et plus sérieux de dire quelle est la critique des acteurs eux-mêmes, ce qu'ils pensent être juste et injuste, et la capacité d'indignation des acteurs n'est pas inférieure à celle des cher-

cheurs tout en étant plus crédible. J'ai d'ailleurs écrit un gros livre consacré à cette question (*Injustices*, Seuil, 2006).

Extension[S] : Vous évoquez dans vos plus récents travaux la déconstruction de l'institution scolaire. Quelles conséquences peut-on envisager d'un tel processus ?

François DUBET : En France, l'école et bien d'autres institutions ont opéré un transfert de la légitimité catholique vers la légitimité républicaine, légitimité non religieuse mais tout aussi sacrée. Autorité tenant à des principes transcendants, vocation des maîtres, formations de sanctuaires, croyance dans le rôle libérateur de la discipline ont construit l'école de la République comme une sœur jumelle et enne-

mie de l'école catholique dont elle voulait occuper la place. Ce fut évidemment un progrès, mais ce modèle, que je nomme le programme institutionnel, n'a pas résisté à ce que Weber appelait la rationalisation et le désenchantement du monde, à la massification scolaire et au développement même de l'emprise de l'école sur la société. Dès lors se pose une question des plus classiques : qu'est-ce qui doit fonder la légitimité des institutions quand elles ne reposent plus sur des principes sacrés et des valeurs communes ?

Comme je ne crois pas aux retours de l'histoire, sinon sous forme de farce ou de tragédie aurait dit Marx, la réponse est aussi des plus classiques. Quand les dieux, fussent-ils républicains, sont morts, il ne « reste » que la démocratie. Ceci

suppose que l'école fonde son autorité sur des procédures plus démocratiques, au centre comme dans les établissements, et surtout qu'elle soit en mesure d'exercer son autorité au nom des principes de justice qu'elle mobilise. Au fond l'école républicaine doit devenir véritablement laïque en assumant une histoire qu'elle a elle-même engagée. Mais ces propos bien simples ont du mal à être entendus dans un pays qui a été construit par son école et qui a souvent le sentiment de se perdre en se transformant. ■

(1) : « *La Galère : jeunes en survie* », Fayard, 1987. *L'un des ouvrages les plus connus de François Dubet. Disponible en collection de poche « Points-Actuels », mai 2008.*

LIVRE

LE SILENCE DES FEUILLES

(« Les arbres se taisent », Francine Burlaud)

On sort de ce livre, lu d'un trait, d'un souffle, d'une matinée, dans un état second. Peut-être parce que sans le comprendre d'emblée, on s'est trouvé totalement aimanté par la polarité du style.

C'est une histoire de femmes, mise en scène par une femme, la narratrice. D'abord on croise Juliette, la blonde professeur libournaise, épouse modèle, BCBG, « Bordelaise quoi ! », mariée à un « polytechnicien-brillant-qui-voyage-tout-le-temps-tellement-il-fait-des-affaires ». Elle se rompt le cou dans la tour de la Mélinière, vaste demeure bourgeoise qu'en cette terre mauricienne on ne peut qu'appeler « château ». Juliette laisse deux petites filles, Sixtine et Apolline, si blondes, si vivantes, si bien élevées, l'une ne pleure jamais, l'autre est une fontaine. Et puis il y a Bashka qui vient de Kiev, la gouvernante, babouchka exilée qui vénère la télévision, et sa copine Alphonsine avec qui elle se saoule, un petit peu, beaucoup, pendant leurs parties de crapettes. Et puis il y a la mère, Garance Alice de Clôt Charnin (née Buanes), une snobinarde impayable, un peu chaude, qui finira avec un Libanais épousé en secondes noces. Au milieu de tout cela s'agitent des hommes. Ils n'ont ni les bons ni les beaux rôles. Côme, Toussaint, Alex, Antoine et les autres... Ils sont égoïstes, distants, lointains, mais jamais totalement détestables. Des mecs... Un peu cons, pas trop. Mais

aussi capables de vraies saloperies. En deux pages initiales, taillées comme une planche de story-board, l'auteur nous les présente dans un tableau figé. Rideau ! Et c'est là que tout commence...

C'est un cocktail de Claude(s) : Chabrol pour l'atmosphère délicieusement décadente d'une bourgeoisie crépusculaire ; Sautet pour la peinture tendre-amère de portraits sensibles qui nous montre les femmes comme il aimait peindre Romy. On s'accroche au texte qui sent soudain la charogne pourrie des rues africaines et prend alors les accents de Yambo Ouologuem dont le « Devoir de violence » revient d'un trait de plume, avec un détour par une « ferme sur les collines du Ngong » de Karen Blixen, du côté du pays Masai et de Mombasa.

C'est étrange, habité, nerveux, lent et brutalement violent comme ces douleurs qui fouaillent le ventre de la narratrice. C'est un très beau premier roman, inspiré et lourd. Noir sans être sombre. Comme une toile de Soulages. Plein de désirs et de secrets. Comme un manoir anglais.

Il a été écrit par une jeune auteur que Sciences Po Bordeaux connaît bien parce qu'elle en est sortie diplômée et qu'elle y enseigne la Culture générale depuis plusieurs années, parallèlement aux cours de français qu'elle dispense au lycée Elie-Faure de Lormont.



Francine a incontestablement du talent et nous en sommes très fiers ! D'autant que nous ne sommes pas les seuls puisque les douze jurés du Prix Littéraire d'Aquitaine lui ont attribué leur « Prix 2008 » le 21 novembre dernier. Gageons que l'on reparlera encore de l'auteur des « Arbres se taisent » dans les années à venir et qu'elle saura, de nouveau, faire parler son talent. C'est tout le bien qu'on lui souhaite ! ■

J.P.

Francine BURLAUD, *Les arbres se taisent*, Pleine page, 2007, 191 pages, 14 €

GOVERNEMENT DES INSTITUTIONS ET DES POLITIQUES SOCIALES (GIPS)

Une nouvelle génération de professionnels de l'action sociale

Animé par Robert Lafore, le parcours GIPS forme des professionnels de l'action sociale. Il leur permet de comprendre la complexité de la législation du monde social et médico-social et de se confronter aux réalités d'un secteur d'activités en mutation.

Le parcours GIPS de deuxième cycle de Sciences Po Bordeaux puise ses racines dans l'ancien DESS Management des organisations et entreprises de service public de l'Institut (1). Il bénéficie aussi de l'expertise de l'Institut en matière de politiques sociales, illustrée par Robert Lafore, responsable de ce parcours et ancien directeur de la maison (lire encadré). Bref, les candidats qui intègrent ce cursus ne s'aventurent donc pas en terre inconnue. Heureusement d'ailleurs, car l'action sociale, en fort développement depuis les années 70, se complexifie d'années en années. Ce secteur d'activité est confronté à de grands défis économiques, sociologiques et démographiques. Il a besoin d'un personnel d'encadrement et de direction d'un côté, de spécialistes de l'audit de l'autre, capables de prendre en compte un environnement professionnel de plus en plus lourd à gérer. Les premiers travaillent au sein d'institutions sociales et médico-sociales (personnes isolées, familles, exclusion, enfance, handicap, vieillesse), les seconds évoluent dans des cabinets de consultants. L'exigence de collaborateurs compétents se fait également sentir dans les services sociaux des collectivités territoriales, fonctions accessibles par les concours de la Fonction publique territoriale (Attaché ou Administrateur) (2). Autant de profils qui correspondent aux personnes formées par le parcours GIPS !

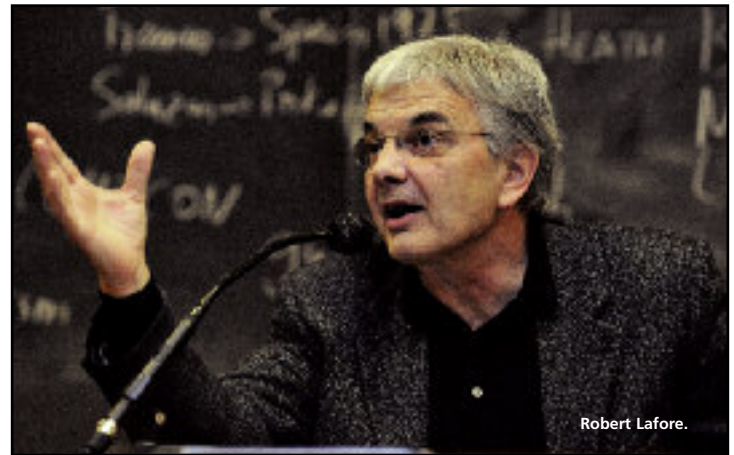
Des profils différents, une même finalité

« Nous offrons des personnels qui veulent devenir cadres un cursus Bac +5 spécialisé. Nous avons conservé ce dispositif en l'ouvrant aux étudiants de Sciences Po et à des étudiants de l'extérieur en voie directe » explique Robert Lafore. Chaque année, le parcours GIPS accueille donc un contingent hétérogène d'une

dizaine de membres. Ces derniers sont retenus sur la qualité de leur dossier académique, leur éventuelle expérience professionnelle, le cursus de leur formation ou la pertinence de leur projet professionnel. Ils suivent une formation axée autour de différents volets : connaissance de l'environnement juridico-institutionnel de l'action sociale, découverte de ses différents champs d'applications (handicap, enfance, personnes âgées...) ou rencontres avec les milieux professionnels.

La multiplication des contacts avec les milieux professionnels

Le parcours GIPS organise en effet régulièrement des visites d'établissements spécialisés, suivies d'une conférence pour aborder telle ou telle thématique, souvent en lien avec l'actualité du secteur concerné. Des acteurs importants (directeurs d'établissements publics ou privés, cabinets d'audit, etc.) viennent également à la rencontre des étudiants dans le cadre de journées banalisées. Un stage en alternance, très important dans le cursus, est également programmé en 5e année de janvier à avril, suivi à partir du mois de mai d'un stage long qui se poursuit jusqu'en septembre. Ce dernier débouche souvent sur un emploi pérenne. Tous les diplômés de ce parcours depuis 2005 ont d'ailleurs réussi leur insertion professionnelle. Un tiers des effectifs environ passe le concours d'Attaché territorial (3), un tiers occupe des postes à responsabilités dans des établissements privés et le dernier intègre des cabinets spécialisés en qualité de consultants. L'essor de cette filière s'explique notamment par l'obligation qui est



Robert Lafore.

faite aux institutions de s'auto-évaluer tous les cinq ans. Selon Robert Lafore, le parcours GIPS mériterait aujourd'hui de s'élargir pour attirer plus d'étudiants et de s'ouvrir plus encore à la formation continue. La cible des cadres du secteur hospitalier privé, en partenariat avec l'Université Victor-Segalen - Bordeaux 2, est notamment visée car, elle aussi, est soumise à des mutations profondes nécessitant une nouvelle génération d'acteurs professionnels. ■

(1) : Ce diplôme, créé à par Hubert G. Hubrecht, professeur de droit à Sciences Po Bordeaux, correspondait à l'ancienne maquette pédagogique de l'établissement, avant son passage à une scolarité à cinq ans. Il a, en quelque sorte, « essaimé », dans plusieurs « parcours » : EAP, GRHSP, GIPS.

(2) : Les candidats suivent à la fois le parcours GIPS et préparent concomitamment le concours d'attaché territorial.

(3) : Concours où les étudiants formés à Sciences Po Bordeaux réussissent particulièrement bien. Ainsi, en avril 2008, plus du tiers de 83 lauréats du centre d'examen interrégional Aquitaine-Midi-Pyrénées-Limousin étaient diplômés de l'IEP de Bordeaux.

LA QUESTION SOCIALE EN ÉTUDES

Tout le temps qu'il occupa le bureau de directeur de Sciences Po Bordeaux, de 1998 à 2007, ceux qui eurent l'heur et la chance de travailler tous les jours avec Robert Lafore, gardent en mémoire la vision de deux dessins un peu étranges, encadrés et accrochés sur le mur près de la porte d'entrée de son bureau. Ces deux petites œuvres originales semblaient venues d'une autre civilisation et n'auraient pas choqué au Musée des Arts premiers du quai Branly tant leur proximité apparaissait grande avec des gravures inuits ou autres croquis mémorables du Pacifique-sud. En réalité elles témoignaient de l'expérience et de la grande connaissance que Robert Lafore a du « secteur social », cet autre continent, parfois tout aussi lointain que le mystérieux « Passage du Nord-Ouest » pour les technocrates gestionnaires, les juristes positivistes et les experts abscons aux

antipodes de l'approche de Robert Lafore, professeur des universités, agrégé de droit public. Si plusieurs de ses ouvrages font définitivement autorité (on songe à « La République sociale » pour n'en citer qu'un seul), s'il figure désormais parmi les trois ou quatre noms qui comptent en France en matière de compréhension de la « question sociale », c'est qu'il a su incontestablement associer la rigueur de ses recherches à l'indépendance de ses convictions et le courage de ses analyses à une profonde connaissance du secteur. S'inscrire, au sein du parcours GIPS, dans les pas intellectuels de Robert Lafore c'est, assurément, s'ouvrir de vastes champs de réflexion et découvrir de nouveaux horizons. Auprès d'un esprit éclairé dont la disponibilité n'a d'égale que la qualité de ses conseils. Autant dire qu'on n'est pas loin du vrai bonheur... J.P.

Une journée particulière

Seul le bruit des pas résonne sur la neige gelée. Là-bas, à l'horizon, tout près, si loin, nulle part, le ciel gris. Ce n'est pas le brouillard et ce n'est pas la nuit. Ici c'est « l'anus mundi » comme l'a nommé Samuel Pisar, l'un des plus jeunes rescapés de l'enfer. L'anus du monde... Là où tout a basculé dans l'horreur absolue. C'est la concentration et l'extermination. C'est en ce lieu maudit de l'humanité, qu'un million d'êtres humains, enfants, adultes, hommes, femmes, ont péri dans les chambres à gaz. En ce lieu, comme dans toute l'Europe des nazis, toutes les victimes n'étaient pas juives, mais tous les Juifs furent victimes. C'est Auschwitz-Birkenau.

Un monde que découvrent physiquement, le 14 janvier 2009, cinq étudiantes et étudiants de Sciences Po Bordeaux, à l'invitation du Mémorial de la Shoah (1), avec le soutien du Conseil régional d'Aquitaine et du Rectorat de l'Académie de Bordeaux.

Tous les cinq ont fait partie de l'équipe de préparation de la Rencontre Sciences Po / Sud Ouest sur « Mémoire et histoire des génocides au XXème siècle » organisée le 4 décembre 2008.

De ce qu'ils ont vu, de ce qu'ils ont retenu, Laura, Sarah, Jules, Axel et Romain témoigneront à leur tour, plus tard, dans les semaines à venir, après avoir mis leurs pas dans ceux d'Elisabeth (86 ans), Jules



Dans une des allées du camp de Birkenau, une partie du groupe des étudiants et des lycéens.

(87 ans) et Jacques (80 ans), rescapés parmi les naufragés, présents avec les étudiants de Sciences Po Bordeaux et 150 lycéens d'Aquitaine ce jour blanc et blafard de janvier, au cœur de l'Europe. Si loin, si proche. ■

(1) : Sciences Po Bordeaux remercie l'équipe du « Mémorial de la Shoah » (particulièrement Olivier Laliou et Alban Perrin) d'avoir convié cinq étudiants et un accompagnateur à faire ce travail de mémoire sur le site d'Auschwitz-Birkenau.

(2) : Dans le cadre du partenariat avec TV7, la télévision locale de Bordeaux, un documentaire de 13 minutes a été réalisé sur ce voyage d'étude par Jean-Michel Petaux (émission « Complément d'infos »), il est disponible et consultable, dans cette rubrique, sur le site internet de la chaîne : www.tv7.com



Panneau dans le bloc « France », au Musée d'Etat, dans le camp d'Auschwitz I.



Jacques Zylbermine et Elisabeth Sentuc, rescapés d'Auschwitz-Birkenau, entourent le recteur de l'Académie de Bordeaux, William Marois, présent tout au long du voyage et Olivier Laliou, chef de la délégation du « Mémorial de la Shoah ».



L'entrée du camp d'Auschwitz I.

RENCONTRES SCIENCES PO / SUD OUEST

Programme des Rencontres Sciences Po / Sud Ouest pour la 25ème saison est toujours riche de son éclectisme et de ses surprises.

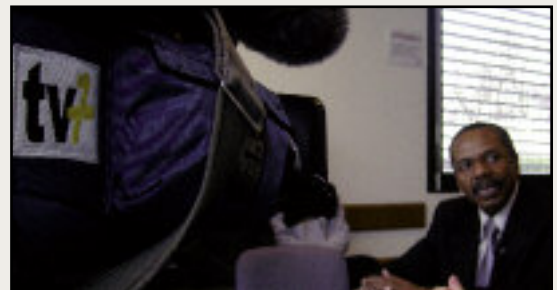
Si le mois de décembre a été marqué par une passionnante table ronde sur les « Génocides au XXème siècle » réunissant trois des meilleurs spécialistes de la question (Yves Ternon sur le génocide arménien ; Bernard Bruneteau sur la question génocidaire pendant tout le siècle et Tal Bruttman sur la Shoah) – voir ci-contre l'article sur le « voyage à Auschwitz » de cinq étudiants ayant préparé cette table ronde, le 14 janvier passé, à l'initiative du « Mémorial de la Shoah - janvier a permis d'inaugurer un nouveau rendez-vous qui sera désormais annuel. Conséquents que les recherches scientifiques d'aujourd'hui posent les problèmes de la société de demain, les animateurs des « Rencontres », aussi bien à Sud Ouest qu'à Sciences Po Bordeaux ont imaginé qu'une première table ronde consacrée aux « Neurosciences » ouvrirait particulièrement bien cette expérience. Débat pas-

sionnant, avec des intervenants de très haut niveau (Jean-François Dartigues ; Alain Ehrenbert ; Michel Le Moal et Pier-Vincenzo Piazza). On ne soulignera jamais suffisamment l'impérieuse obligation qui est faite désormais, pour tout esprit ouvert et curieux des enjeux du monde futur, de s'intéresser aux questions scientifiques et techniques. Parce que, d'une certaine façon, tout cela nous ramène à la politique. Ce que Lionel Jospin, ancien premier ministre, dont la présence aux « Rencontres » était attendue depuis plusieurs années, a rappelé, à sa manière, dans un grand oral de choix, le 22 janvier 2009.

A venir et à ne pas manquer : Pierre ROSANVALON (5 février, 17h – 19h) ; Syvie GUILLEM (19 mars, 17h – 19h) et Françoise HERITIER (9 avril, 17h – 19h). Sans omettre une « Rencontre » décentralisée en Pays-Basque sur la question des frontières le 5 mars.

On rappellera, en toute simplicité, au public potentiel, que si un ou des invités aux « Rencontres » ne « passent pas à la télé », ils peuvent être, pour autant, tout à fait passionnants...

A la veille de l'investiture d'Obama



A J-1 de la prestation de serment du « président élu », le 19 janvier 2009, le professeur Lorenzo Morris, « chairman » du département de science politique de l'Université Howard (la plus ancienne des « universités noires » américaines, créée à Washington DC en 1867), a fait une conférence sur l'Amérique d'Obama. Quelques minutes avant cette grande leçon, il était l'invité exceptionnel de TV7 pour le « talk show » quotidien de la télévision locale bordelaise, « C'est vous qui le dites », qui, pour l'occasion, avait placé ses caméras dans la bibliothèque de Sciences Po Bordeaux (entretien réalisé par Christophe Chavaneau et Franck Poirot).

Des manifestations du Soixantième anniversaire de Sciences Po Bordeaux il reste, entre autres, de très nombreuses images. Rappel subjectif et partiel en deux pages mosaïques... et kaléidoscopes.

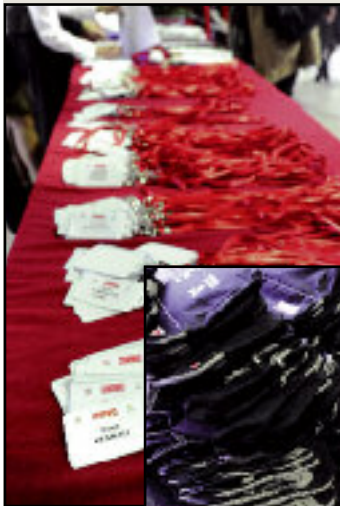
Vincent Feltesse et Alain Juppé devant les « Visages de la république »



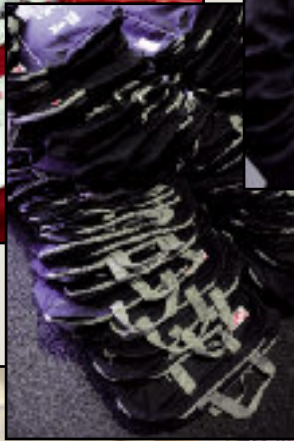
V. Feltesse, V. Hoffmann-Martinot et E. Gibert



Le recteur Marois (de dos) et Philippe Madrelle entourent Vincent Hoffmann-Martinot



La logistique des badges et sacoches



Echange entre le préfet Idrac et A. Juppé sous le regard de J.J. Benoit



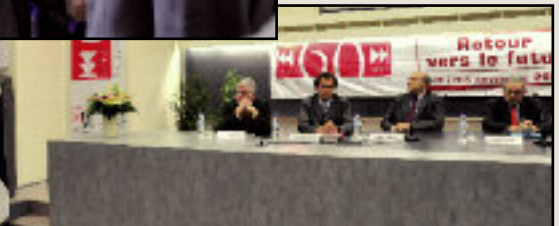
Amphi Montesquieu, tribune officielle



Alain Rousset



Les étudiants du BDA en pleine « conférence »

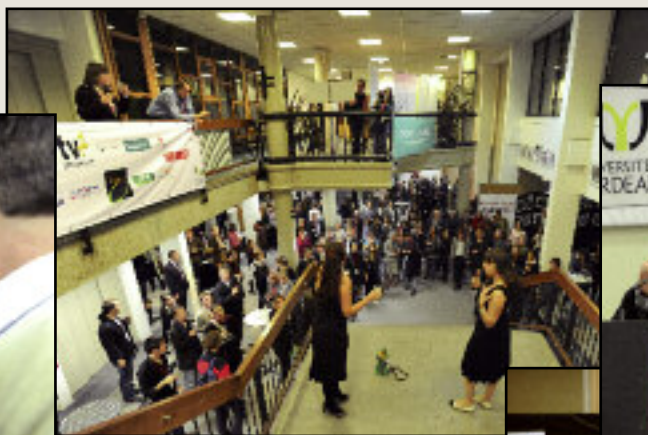


L'ensemble Sagittarius parrainé par le Crédit Mutuel du Sud Ouest

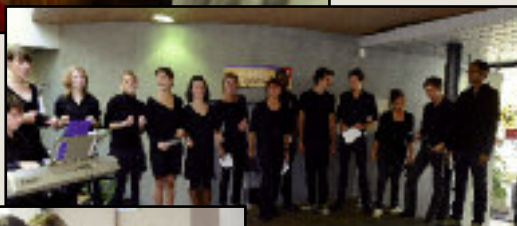


Du côté de l'écailler (buffet dinaire dans le hall)

Mises en scènes lors de la réception du jeudi soir



Grande leçon de Jean-Marc Monteil



Respiration Gospel des étudiants du BDA



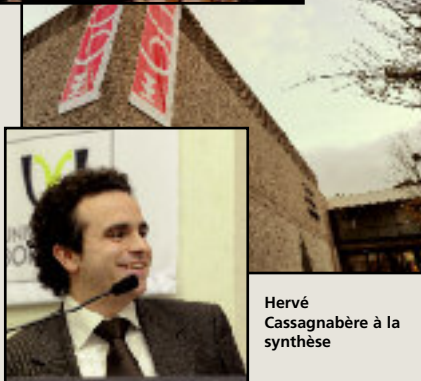
Drôles de Dames (l'équipe organisatrice)



Restaurant éphémère salles Mabieau-Merle



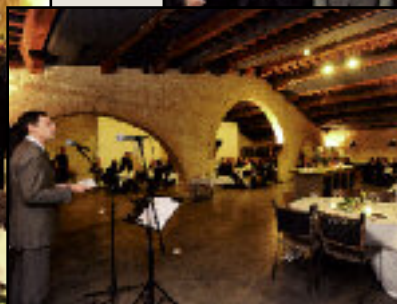
Grande leçon d'Arnold Migus



Hervé Cassagnabère à la synthèse



Remise des diplômes à la promo 2008



Soirée de gala au CAPC, à Bordeaux

Nicolas Martin en plein vol

Aujourd'hui lieutenant-colonel à la délégation à l'information et à la communication du ministère de la Défense, Nicolas Martin a profité d'un détachement de l'Armée de l'Air pour intégrer Sciences Po Bordeaux et obtenir un master. Une période de sa vie où il passait allègrement du cockpit d'un Mirage 2000 aux bancs de l'Institut.

Math Sup et Spé, ingénieur en aéronautique, ancien élève de l'Ecole de l'air (l'Ecole des officiers de carrière de l'armée de l'air) et du collège interarmées de défense puis mais aussi navigateur officiers systèmes d'armes (NOSA) (1). Nicolas Martin présente un parcours brillant. Une trajectoire au service de l'Armée

libre de riche et d'agréable pour lui et sa famille. A Bordeaux, il a apprécié une école à taille humaine où il s'est fait de nouveaux amis, dont le Docteur Thomas Mollet, un des trois « paps » de la promo, surnom donné à ceux qui reprenaient leurs études. Quant à la formation en elle-même, il estime qu'elle apporte de la méthode et de l'ouverture d'esprit pour aborder des questions complexes. « Sciences Po est un passeport reconnu pour un officier qui a acquis essentiellement une culture technique et opérationnelle sur le terrain, et qui sera amené à évoluer en deuxième partie de carrière ». Diplômé en 2005, Nicolas Martin a rejoint Paris et ses Etats-majors après un stage au ministère des Affaires étrangères. Après avoir notamment travaillé au Secrétariat général de la défense nationale -un service du Premier ministre- il occupe maintenant à temps plein une fonction d'information et de communication au sein de l'Armée, en qualité de chef du bureau. Il « pilote » le mensuel Armées d'aujourd'hui anime une grande partie du site Internet du ministère (www.defense.gouv.fr), édite des lettres électroniques ou produit des sujets audiovisuels, notamment pour la WebTv du ministère. Dans le même temps, il continue



de conserver ses qualifications en volant sur Mirage 2000N une à deux fois par mois.

Entre guerre et paix

Un entraînement qui se justifie par l'éventualité d'une mobilisation en cas de conflit. « Les décisions d'engagement restent toujours du pouvoir politique issu des urnes : de l'exécutif mais aussi du Parlement qui, depuis la dernière réforme constitutionnelle, doit se prononcer sur le renouvellement de mandat de forces françaises engagées en opérations extérieures. Une fois la décision prise au niveau politique, le militaire obéit » précise Nicolas Martin, qui clarifie l'ambivalence du positionnement du militaire. « Après la fin de la guerre froide, on a pu croire tirer rapidement les « dividendes de la paix » et confiner les armées à des missions d'assistance. Cela a pu contribuer à ce que les médias et l'opinion publique perdent un peu de vue que le métier des militaires est celui des armes. Si la protection des populations en France ou à l'étranger demeure une priorité réaffirmée dans le livre blanc sur la défen-

se et la sécurité, le cœur de métier est et reste les opérations. Ceux qui pourraient être tentés d'entrer dans les armées sans avoir clairement cela à l'esprit feraient fausse route. Le message de l'institution est clair, encore faut-il qu'il soit relayé et entendu. Cette affirmation ne nuit pas au recrutement des jeunes diplômés, au contraire. » L'officier diplômé de Sciences Po Bordeaux apprécierait dans le futur un poste à l'étranger pour mettre en pratique la formation acquise à l'Institut, dans les instances de l'OTAN ou à l'UE. Une autre forme d'ascension dans une carrière en plein vol... ■

(1) Le NOSA (Navigateur officiers système d'armes) est responsable de la navigation, du radar, de la préparation de l'armement et des systèmes de protection de l'avion contre les missiles. En clair, le NOSA est celui qui prépare le tir du missile ASMP (terme technique pour désigner « la » bombe. Nicolas Martin était affecté sur la base de Luxeuil (Haute-Saône) au sein de l'Escadron de chasse Lafayette dans les forces aériennes stratégiques qui mettent en œuvre la composante aéroportée de la dissuasion nucléaire.

(2) Devenu API (Analyste en Politique Internationale)

NB : pour info

C'est toujours le pilote qui « appuie » sur le bouton, quelque soit l'armement tiré (on largue des bidons vides, on tire des bombes ou des missiles) ; ASMP : missile nucléaire Air-Sol Moyenne Portée (bientôt remplacé par l'ASMP-A, A pour Amélioré).



librement choisie. « Quand on s'engage, c'est qu'on croit à un certain idéal, à certaines valeurs. C'est parfois par tradition familiale. Pour ma part, c'est un choix personnel. » (...) « L'attrait du vol a été central dans mon choix de l'Armée de l'Air, surtout sur des avions de chasse à la pointe de la technologie. J'avais l'assurance de faire un métier pas comme les autres. » Nicolas Martin a vécu une première partie de carrière particulièrement exaltante en escadron opérationnel avant de prendre le commandement d'une escadrille. Une seconde partie de carrière s'annonçant, cette fois-ci à l'état-major, il s'est intéressé à Sciences Po Bordeaux en guise de phase de transition. « Quand j'ai appris que j'avais l'opportunité de faire Sciences Po dans le cadre d'un détachement, j'ai tout fait pour y parvenir. J'ai toujours eu, moi le scientifique, une réelle aspiration pour les sciences humaines. Je souhaitais aussi me donner des cartes supplémentaires pour la suite de ma carrière au sein du ministère de la Défense pour y pratiquer les relations internationales ».

Une double casquette

L'officier intègre donc en 2003 la promotion de 4e année du parcours GPS (2) dirigé par Gilles Bertrand. Pendant ces deux années, le lieutenant-colonel Nicolas Martin continue les vols d'entraînements pendant les vacances scolaires. Une étape dans sa vie qu'il qua-



Directeur de la publication :

Vincent HOFFMANN-MARTINOT

Comité de lecture :

Vincent HOFFMANN-MARTINOT, Didier CHABAULT, Emmanuel NADAL, Jean PETAUX

Coordination : Jean PETAUX

Rédaction en chef :

Jean-Michel LE CALVEZ, « Person'Alizé »

Edition : Pascal BERNAGAUD, « Com'unique »

Maquette & Mise en page : Thierry PIERS

Photos : Laurent WANGERMEZ

Impression : Imprimerie Laplante, Mérignac

N°ISSN : 1635-3102



SCIENCES PO BORDEAUX

11, Allée Ausone - Domaine universitaire

33607 PESSAC - CEDEX

Tél. : 05 56 84 42 52 - Fax : 05 56 37 45 37

www.sciencespobordeaux.fr

j.petaux@sciencespobordeaux.fr

« Les instituts ont pour mission de donner à des étudiants, qu'ils se destinent ou non à la fonction publique, une culture administrative générale. Ils le feront avec l'esprit d'indépendance et de désintéressement qui sont le propre de l'université ».

Ordonnance N°45-2283 du 9 octobre 1945, portant création des Instituts d'Etudes Politiques.